



COMMUNE DE MILLAU
EXTRAIT DU PROCES - VERBAL DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 06 juillet 2017

L'an deux mille dix-sept, le six juillet à 18h30

Le Conseil Municipal de la Commune de MILLAU
étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances,
après convocation légale, sous la présidence de M. Christophe SAINT-PIERRE.

Nombre conseillers :

En exercice	35
Présents	32
Votants	35

Objet :

RAPPORTEUR :
Madame ORCEL

Délibération numéro :
2017/121

**Musée de Millau : don des
gants de la Bête
par la Maison Fabre**

Nota - Le Maire certifie que le compte rendu
de cette délibération a été affiché à la porte
de la Mairie le : mercredi 12 juillet 2017, que
la convocation du conseil avait été établie le
vendredi 30 juin 2017
Le Maire



ETAIENT PRESENTS : Christophe SAINT PIERRE, Claude ASSIER, Sylvie AYOT, Daniel DIAZ, Karine ORCEL, Hugues RICHARD, Christelle SUDRES BALTRONS, Bernard NIEL, Bérénice LACAN, Alain NAYRAC, Laaziza HELLI, Anne GAUTRAND, Bernard SOULIE, Elodie PLATET, Nicolas LEFEVERE, Patrice GINESTE, Dominique DUCROS, Richard FAYET, Maryse DAURES, Claude CONDOMINES, Barbara OZANEAUX, Thierry SOLIER, Annie BLANCHET, Emmanuelle GAZEL, Michel DURAND, Frédéric FABRE, Nadine TUFFERY, Philippe RAMONDENC, Pascale BARAILLE, Denis BROUGNOUNESQUE, Isabelle CAMBEFORT, Nicolas CHIOTTI

ETAIENT EXCUSES : Nathalie FORT pouvoir à Dominique DUCROS, Claude ALIBERT pouvoir à Emmanuelle GAZEL, Albine DALLE pouvoir à Nadine TUFFERY

ETAIT(ENT) ABSENT(S) : /

Monsieur Nicolas LEFEVERE est désigné en qualité de secrétaire de séance.

Monsieur Jean-Paul DARDE, Directeur du Pôle projets urbains et aménagements de la Mairie a été désigné comme secrétaire auxiliaire de séance.

Accusé de réception

Reçu le **12 JUL. 2017**

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Considérant que Monsieur Olivier Fabre, Directeur de la Maison Fabre, Ganterie à Millau depuis 1924, souhaite remettre à la Ville de Millau, pour son Musée municipal, la copie, des *Gants magiques de la Bête* portés par Jean Marais dans le film *La Belle et la Bête*, de 1946, de Jean Cocteau,

Considérant que les *Gants de la Bête*, réalisés en 2013 par Olivier Fabre pour Maison Fabre et Pascale Duchénoy pour Linge au Cœur, Brodeur à Paris depuis 1903, témoignent de savoir-faire de grande qualité,

Considérant que la somptuosité de ces gants en agneau doublé soie, brodés à la main au fil d'or avec des éclats percés de Swarovski, révélée lors de l'exposition *Si l'Amour m'était conté*, au Musée de Millau en 2016, est avérée,

Considérant que la Maison Fabre participe ainsi par ce don conséquent, à l'enrichissement des collections de gants du Musée municipal,

Considérant que l'intégration de cette pièce à nos collections « Musée de France » oblige la Ville à en assurer la conservation et la présentation au public,

Aussi, après avis favorable de la Commission Culture en date du 22 juin 2017, il est proposé au Conseil municipal :

1. **D'APPROUVER** le don des *Gants de la Bête*, par la Maison Fabre et leur inscription aux collections du Musée, dans le cas de l'avis favorable de la Commission Scientifique Régionale des collections des Musées de France,

2. D'AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à saisir la Commission Scientifique Régionale des Collections des Musées de France pour demande d'avis.

Ce don n'entraîne aucune incidence budgétaire pour la Ville

Adopté à l'unanimité

Fait et délibéré, à MILLAU les jour, mois et an susdits.
Suivent les signatures au registre

Pour extrait conforme

Le Premier Adjoint

Claude ASSIER





COMMUNE DE MILLAU
EXTRAIT DU PROCES - VERBAL DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 06 juillet 2017

L'an deux mille dix-sept, le six juillet à 18h30

Le Conseil Municipal de la Commune de MILLAU
étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances,
après convocation légale, sous la présidence de M. Christophe SAINT-PIERRE.

Nombre conseillers :

En exercice	35
Présents	32
Votants	35

ETAIENT PRESENTS : Christophe SAINT PIERRE, Claude ASSIER, Sylvie AYOT, Daniel DIAZ, Karine ORCEL, Hugues RICHARD, Christelle SUDRES BALTRONS, Bernard NIEL, Bérénice LACAN, Alain NAYRAC, Laaziza HELLI, Anne GAUTRAND, Bernard SOULIE, Elodie PLATET, Nicolas LEFEVERE, Patrice GINESTE, Dominique DUCROS, Richard FAYET, Maryse DAURES, Claude CONDOMINES, Barbara OZANEAUX, Thierry SOLIER, Annie BLANCHET, Emmanuelle GAZEL, Michel DURAND, Frédéric FABRE, Nadine TUFFERY, Philippe RAMONDENC, Pascale BARAILLE, Denis BROUGNOUNESQUE, Isabelle CAMBEFORT, Nicolas CHIOTTI

Objet :

RAPPORTEUR :
Madame ORCEL

Délibération numéro :
2017/122
Horaires d'été de la
Médiathèque du Sud
Aveyron (MESA)
et fermeture
du samedi 12 août 2017

Nota - Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le : mercredi 12 juillet 2017, que la convocation du conseil avait été établie le vendredi 30 juin 2017
Le Maire

ETAIENT EXCUSES : Nathalie FORT pouvoir à Dominique DUCROS, Claude ALIBERT pouvoir à Emmanuelle GAZEL, Albine DALLE pouvoir à Nadine TUFFERY

ETAIT(ENT) ABSENT(S) : /

Monsieur Nicolas LEFEVERE est désigné en qualité de secrétaire de séance.

Monsieur Jean-Paul DARDE, Directeur du Pôle projets urbains et aménagements de la Mairie a été désigné comme secrétaire auxiliaire de séance.

Accusé de réception

Reçu le 12 JUL. 2017

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Considérant que la période du 10 juillet au 20 août 2017 (semaines 28 à 33) est une période de moindre affluence à la Médiathèque du Sud Aveyron (MESA) sur le site de Capelle-Guibert,

Considérant qu'il est important de maintenir la continuité de ce service public, au vue de son ouverture récente,

Considérant que les semaines 28 à 33 concentrent une grande partie des demandes de congés des agents de la MESA malgré un étalement sur ladite période,

Considérant que le samedi 12 août est la seule journée où la MESA est en sous-effectif et que cette date précède le pont du 15 août,

Il est donc proposé :

- D'aménager les horaires de la MESA comme suit : mardi, mercredi, vendredi et samedi de 9h à 14h (soit 20 heures d'ouverture hebdomadaire)
- De fermer la MESA au public le samedi 12 août 2017